

VIVRE A VEUREY

MAGAZINE

L'ACTUALITE
MUNICIPALE
ET ASSOCIATIVE

N° 124 DECEMBRE 2025



www.veurey-voroize.fr



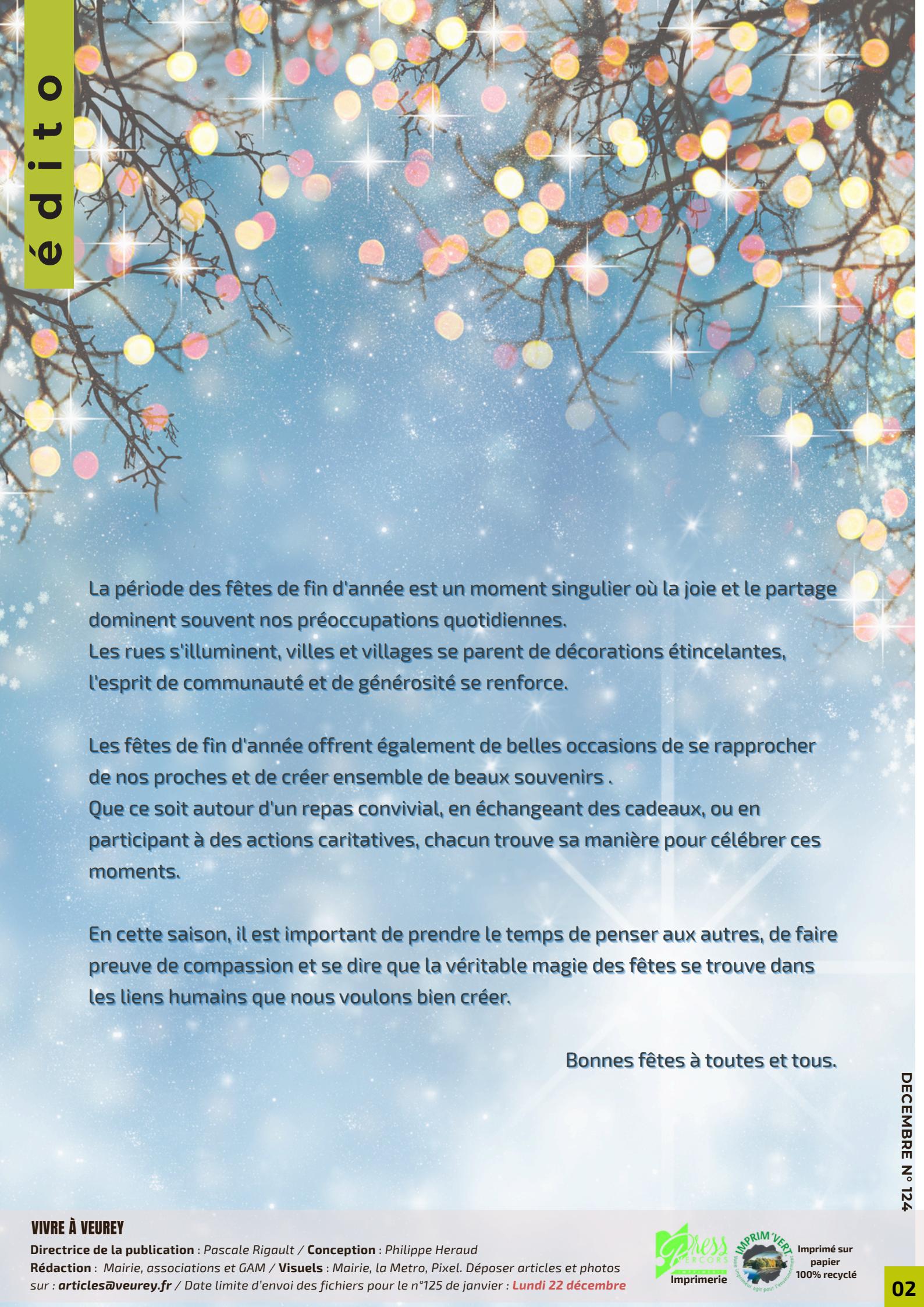
commune
Veurey-Voroize



l'appli:
PanneauPocket

BONNES
FÊTES DE
FIN D'ANNÉE!





La période des fêtes de fin d'année est un moment singulier où la joie et le partage dominant souvent nos préoccupations quotidiennes.

Les rues s'illuminent, villes et villages se parent de décos étincelantes, l'esprit de communauté et de générosité se renforce.

Les fêtes de fin d'année offrent également de belles occasions de se rapprocher de nos proches et de créer ensemble de beaux souvenirs .

Que ce soit autour d'un repas convivial, en échangeant des cadeaux, ou en participant à des actions caritatives, chacun trouve sa manière pour célébrer ces moments.

En cette saison, il est important de prendre le temps de penser aux autres, de faire preuve de compassion et se dire que la véritable magie des fêtes se trouve dans les liens humains que nous voulons bien créer.

Bonnes fêtes à toutes et tous.

VIVRE À VEUREY

Directrice de la publication : Pascale Rigault / Conception : Philippe Heraud

Rédaction : Mairie, associations et GAM / Visuels : Mairie, la Metro, Pixel. Déposer articles et photos sur : articles@veurey.fr / Date limite d'envoi des fichiers pour le n°125 de janvier : **Lundi 22 décembre**



Imprimé sur
papier
100% recyclé

DANS CE NUMÉRO



CONCERT DE NOËL



MARCHÉ DE NOËL



CA S'EST PASSE



LA MÉTROPOLE VOUS INFORME

AGENDA

- 05 décembre: 18h30 à 22h00 "Téléthon Petits malins" à la SDF
- 06 décembre: 20h30 "Concert de noël" à l'église
- 07 décembre: 10h00 à 17h00 "Noël du Sou des Ecoles" à la SDF
- 13 décembre: 11h30 "Repas de Noël des ainés" avec le CCAS à la SDF
- 18 décembre: 14h00 CCAS "Distribution colis de Noël" avec le CCAS à la mairie



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE :

Margot ROCHE REMY née le 27/10/25 à Echirolles

INFOS MAIRIE

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

Lundi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mardi : 8h00 - 12h00

Mercredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Jeudi : 8h00 - 12h00

Vendredi : 8h00 - 12h00

Des r.d.v visio sont possibles mardi, jeudi et vendredi après-midi pour les services de l'Etat Civil et de l'Urbanisme.

NOUS CONTACTER :

: 04.76.85.16.80

: mairie@veurey.fr

: www.veurey-voroize.fr

: commune de veurey-voroize

CCAS : ccasveureyvoroize@orange.fr

TRAVAUX



Les espaces extérieurs de la nouvelle extension de la crèche commencent à prendre forme. Un nouveau portail, l'installation d'une clôture remplaçant un vieux mur en décrépitude, et la réorganisation des sols.

DÉCHETS VERTS



Vous ne les avez certainement pas encore installés mais cette année encore une collecte de vos sapins de Noël tous secs aura lieu dans les enclos mis à disposition jusqu'au 12 janvier sur les parkings de l'école, de l'Europe à la Rive et à l'entrée des Cordées. Ne loupez pas cette occasion, après il faudra les portez-vous même en déchetterie!

ÉLECTIONS



Les élections municipales auront lieu en 2026, avec le premier tour programmé pour le dimanche 15 mars et, si nécessaire, un second tour le dimanche 22 mars.

Pour pouvoir participer à ce rendez-vous démocratique, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez effectuer votre inscription en ligne jusqu'au 4 février inclus via le site officiel : www.service-public.gouv.fr/particuliers/R16396, ou directement en mairie jusqu'au 6 février inclus, en présentant une carte d'identité ou un passeport ainsi qu'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

À noter : Les cartes électorales seront envoyées quelques jours avant le premier tour du scrutin.



CCAS
Solidaire

Repas de Noël Des ainés



Pour les personnes inscrites, rendez-vous le
13 décembre à partir de 11h30 à la Salle des Fêtes.



Pour les personnes inscrites, distribution des colis de
Noël le **18 décembre à partir de 14h00** dans la Salle de
Conseil de la Mairie.

Concert de Noël



La chorale “**Sarabande**” de Veurey-Voroize
&
La chorale “**Chœur en Fête**” de la Murette

vous invitent à leur concert de Noël le
6 décembre à 20h30 en l’église de Veurey

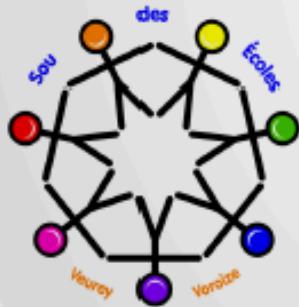
Participation libre à l’entrée du concert



MARCHÉ DE NOËL

**DIMANCHE 7 DÉCEMBRE
DE 10H - 17H
SALLE DES FÊTES
VEUREY-VOROIZE**

Entrée libre



**VENTE DE SAPINS
VISITE DU PÈRE NOËL
REPAS DIOTS CROZETS
(sur réservation)
NOMBREUX EXPOSANTS**

**Vous souhaitez réserver votre repas, rien de plus simple :
scannez le QR code ci-dessous et suivez les étapes : c'est réservé !**



Si vous n'avez pas fait la réservation via le QR code :

Bon de réservation papier du repas crozets diots

A déposer en mairie au plus tard le 22/11/2025. Des bons sont disponibles en mairie.

Nom – Prénom : _____

	Prix	Quantité	TOTAL
Repas adulte	10 €	x	
Repas enfant (jusqu'à 10 ans)	8 €	x	
TOTAL			

Règlement par chèque à l'ordre du Sou des Ecoles à joindre au bon de commande.



Imaginez la plaine de Veurey-Voroize sans la zone industrielle. Les champs de maïs, avec leurs séchoirs, étaient parsemés de quelques arpents de vignes. En cette saison, ces vignes accueillaient des légumes d'hiver tels que des courges, des choux et des cardons. Par-ci, par-là, des arbres fruitiers, ainsi que des saules et des peupliers, ponctuaient les prairies et les parcs à bestiaux, complétant ainsi le tableau d'une grande partie de notre territoire des années 60.

La chasse aux petits gibiers, était prédominante à cette époque. Pour les chamois et les chevreuils, la chasse n'était ouverte que deux jours par an, tandis que les sangliers, considérés comme non sédentaires avant l'aménagement des autoroutes, se comptaient sur les doigts d'une main.



Les ACCA (Associations Communales de Chasse Agréées) venaient tout juste d'émerger, bien qu'elles soient encore en développement, elles fédéraient cependant beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme. De nouveaux mots comme cynégétique, biotope, gestion des espèces... voyaient le jour dans nos esprits.



Les subventions étaient maigres pour ne pas dire inexistantes, il fallait des fonds pour organiser la saison et assurer les lâchers de gibiers.

Ainsi, ball-trap, soirées dansantes et concours de belote mobilisaient bon nombre d'adhérents pour subvenir aux besoins financiers.

C'est dans ce contexte que Jean-Claude prit son premier permis. Son père René BRET-DREVON, accéda à la présidence de l'ACCA dans ces années là. Avec pas moins de huit membres chasseurs, cette activité tenait une place importante pour tous.



Présidents, trésoriers, secrétaires et bénévoles qui se sont succédés après cette période, auront chacun à leur manière apporté une pierre à l'édifice en fonction de leurs idées et de leur personnalité. Jean-Claude par son charisme et son esprit d'entreprise, aura largement contribué à ce que nous connaissons aujourd'hui en trouvant un écho auprès de notre municipalité et des instances de la chasse. Ainsi il nous aura largement accompagné et soutenu dans ce grand bouleversement du petit monde de la chasse, qui caractérise ces 60 dernières années.

Dans notre petite académie, où nous avons échangé notre habit vert contre un orange fluo avec une touche de camouflage et notre vocabulaire s'est enrichi : Nature, Biodiversité... Vivons pleinement chacun de ces mots, et savourons la convivialité qui règne au sein de la Maison de la Nature, où l'esprit accueillant de notre regretté ami Jean-Claude continue de flotter pour très longtemps.



L'association de culture et loisirs s'est une nouvelle fois mobilisée.



En partenariat avec le magasin Décor Discount qui a fourni tout le matériel, les dames de l'atelier couture ont confectionné des coeurs que les personnes opérées du sein peuvent mettre sous les aisselles afin de les soulager. Les coeurs seront distribués aux malades par l'école Françoise Dolto du Fontanil.

Assemblée Générale du Comité d'Animation

Comme déjà évoqué dans le magazine d'octobre, le Comité vient de perdre par leurs démissions 14 de ses membres sur un effectif de 19 bureau compris (présidente, trésorier et secrétaire). Entre temps, bonne nouvelle tout de même avec l'apport de 3 recrues. Cependant le nombre d'adhérents reste encore trop faible, pour un bon fonctionnement de l'association. Alors, toutes les bonnes volontés sont toujours les bienvenues, nouvel arrivant ou un résident de longue date.



Toute l'assemblée attentive à la présentation des différents rapports d'activités par le bureau de l'association.



Au Comité c'est comme dans "Astérix et Obélix" cela fini toujours par un banquet !!



Le samedi 9 novembre, une cérémonie a été organisée pour renommer le stade municipal, qui s'appelle désormais : Stade Pierre Allibe.



Ancien maire de la commune de 1983 à 1989 et maire honoraire, c'est grâce à son mandat et à son initiative que le stade a vu le jour. Le conseil a donc unanimement décidé d'honorer sa mémoire en nommant le stade de son nom. Une plaque commémorative a été dévoilée en présence de sa famille, d'amis et de proches.

A cette occasion étaient officiellement inaugurés les aménagements réalisés dans le cadre de l'atelier participatif créé en 2021, conformément aux engagements pris par le conseil municipal. Nous vous les avons présentés au fil des réalisations; les équipements sportifs ou ludiques installés permettent désormais à un public de plus en plus nombreux, et de toutes générations, de venir profiter de cet espace; appareils fitness, jeux pour enfants, piste VTT, terrains de pétanque, terrain multisports, terrains de tennis rénovés, etc...

Fin de mandat ne signifie pas arrêt des travaux! Cet espace pourra bien sûr être complété et amélioré en fonction des besoins, Nous espérons juste le respect des lieux et équipements mis à la disposition de tous ainsi qu'envers les autres utilisateurs. Trop d'équipements neufs ou rénovés subissent des dégradations stupides et coûteuses qui nous attristent tous...

Expo Arts & Artisanat



Un beau tournoi de hockey sur gazon à Veurey-Noyarey



Le samedi 15 novembre, le terrain de hockey sur gazon de Veurey-Noyarey, accueillait un beau rendez-vous sportif réunissant cinq clubs : Crest, Montélimar, Valence, Grenoble ainsi que le HCVN, club local organisateur. Au programme : 10 matchs U10-U12, disputés dans une ambiance sportive, joyeuse et très conviviale.

Tout au long de la journée, les jeunes athlètes se sont affrontés avec énergie et fair-play, offrant aux spectateurs de très belles actions. Les températures étonnamment douces pour cette mi-novembre ont ajouté au plaisir général, et même l'arrivée de la pluie en fin de tournoi n'a pas réussi à gâcher l'événement : le public est resté nombreux autour du terrain... et de la buvette, très appréciée. Le club souhaite d'ailleurs adresser un immense merci à tous les bénévoles : celles et ceux qui ont tenu la buvette, préparé des gâteaux, aidé à l'organisation et donné de leur temps tout au long de la journée. Leur engagement et leur bonne humeur ont largement contribué à la réussite de ce bel événement.

Le HCVN est heureux de pouvoir contribuer à la vie locale, en créant des moments de rencontre autour du hockey sur gazon. Le club rassemble joueurs et familles dans un esprit simple et convivial, et se réjouit de participer, à son échelle, à la dynamique des villages de Veurey et Noyarey.

Ce tournoi marque également une étape importante pour le HCVN...

car rendu possible grâce à la mise en place du nouveau terrain de hockey sur gazon. Le club tient à remercier chaleureusement la mairie de Veurey, qui a accompagné et soutenu ce projet essentiel au développement de la discipline. Un grand merci également aux services techniques, dont le travail a été déterminant pour la préparation et l'installation du terrain.

Le HCVN remercie par ailleurs les mairies de Noyarey et de Veurey pour leur soutien continu au club depuis sa création.



Le prochain rendez-vous est déjà fixé : le 6 décembre, le HCVN organisera un tournoi de hockey en salle U14, qui se déroulera cette fois au gymnase de Noyarey. Une nouvelle occasion pour les joueurs, leurs familles et l'ensemble du village de vivre un beau moment de sport et de convivialité. On vous y attend tous avec impatience :-)





**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**

**Les poêles et inserts d'avant 2002
seront interdits au 1er janvier 2026 :
pensez Prime Air Bois !**



Nouvelle étape au 1er janvier 2026 dans le plan pour la qualité de l'air décidé par les services de l'État. Après les foyers ouverts, interdits depuis 2024, ce sont les poêles et inserts d'avant 2002, trop polluants, qui sont bannis.

Au total, 123 communes de la Métropole, du Voironnais et du Grésivaudan sont concernées par cette interdiction des poêles et inserts antérieurs à 2002. En effet, le chauffage au bois est à l'origine de 70 % des émissions annuelles de particules fines en Isère (source : Atmo Aura), qui aggravent les maladies respiratoires et cardiovasculaires et augmentent le risque de cancer.

Jusqu'à 2 000 euros d'aide

Les ménages ont désormais l'obligation, s'ils souhaitent se chauffer au bois, de s'équiper d'appareils labellisés Flamme verte. Les installations anciennes ont un rendement souvent inférieur à 50 %, contre 70 à 75 % pour un appareil labellisé Flamme verte.

Bien utilisé, un poêle ou un insert performant émet jusqu'à 10 fois moins de particules fines et consomme 5 fois moins de bois qu'un vieil appareil.

Grenoble Alpes Métropole propose une aide financière aux habitants, la Prime Air Bois. Celle-ci peut s'élever, selon les ressources, jusqu'à 2000 euros par foyer, et elle est cumulable avec les aides nationales (Ma Prime Rénov, les CEE – Certificats d'économies d'énergie – ou encore les prêts à taux zéro).

GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

RÉNOVER, ILS L'ONT FAIT, POURQUOI PAS VOUS ?

LOGEMENTS, ENTREPRISES,
ASSOCIATIONS,
FAITES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
AVEC murimur



Pour bénéficier des aides de la Métropole :
04 76 00 19 09 ou grenoblealpesmetropole.fr/murmur

mon
Avenir
ma Métropole

avec France Rénov'
Le service public pour mieux rénover son habitat

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Ministère de
l'Énergie et du Climat

ADEME
Agence
de l'environnement
et du Climat

ALEC
AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Grande Région Grand-Est

SOLIHA
SOUTIENS POUR L'HABITAT
GRAND EST

ENEDIS

GEG



SM MAG
Syndicat Mixte des Mobilités
de l'aire Grenobloise

VICTIME DE SON SUCCÈS ET
TEMPORAIREMENT SUSPENDUE,
L'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO PROPOSÉE PAR
LA MÉTROPOLE EST DE NOUVEAU ACCESSIBLE.

Avec l'aide à l'achat

Pédalez
l'esprit
léger !

+ d'infos sur grenoblealpesmetropole.fr



mon
Avenir
ma Métropole

SON MONTANT VARIE DE 15 À 500 € SELON LE TYPE
DE VÉLO CHOISI ET LES REVENUS DU BÉNÉFICIAIRE.
LA MÉTROPOLE A DÉCIDÉ DE PROVISIONNER UN BUDGET
DE 900 000 € POUR LA RELANCER JUSQU'À FIN 2026.

Aide à l'achat vélo - SM MAG - 2022



La Métropole récompensée pour sa gestion durable de l'eau

Le prix « Territoire d'eau en transition écologique » a été remis vendredi 17 octobre par l'association Amorce (réseau national des territoires engagés dans la transition écologique), lors de son congrès à Angers.

Le bon rendement des réseaux d'eau potable, l'utilisation des boues provenant des eaux usées pour créer du biogaz à Aquapole, la valorisation de ces mêmes boues, une fois incinérées, en cendres pour produire du ciment... Voici les exemples d'actions mises en œuvre par Grenoble Alpes Métropole, qui lui ont valu, pour la deuxième année consécutive, d'être récompensée pour son service public de l'eau et de l'assainissement.

INFOS PRATIQUES

TRI & DÉCHETS

- **Numéro vert**

Collecte, conseils de tri, achat de bac...
Appel et service gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Tél. 0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

EAU

- **L'eau potable**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable
Tél. du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 au 04 76 86 20 70

- **Les eaux usées**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
Tél. 04 76 59 58 17

SIGNALER UN PROBLÈME

- **Signaler un problème concernant la voirie ou les déchets**

Tél. 0 800 500 027

[https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/signaler-un-probleme/signaler-un-probleme-collecte-et-voirie/](http://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/signaler-un-probleme/signaler-un-probleme-collecte-et-voirie/)

ÉNERGIE

- **Réduire sa facture**

Suivre vos conso d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.

www.grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

- **Changer sa cheminée**

Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.

www.grenoblealpesmetropole.fr/poeles



© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

La cloche de l'un des méthaniseurs d'Aquapole, lors du nettoyage décennal. Du biogaz équivalent à la consommation de 2500 foyers est produit à partir des boues.

LES SERVICES EN LIGNE DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

<https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr>



LOGEMENT

Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale: découvrez les actions de la Métropole.

www.grenoblealpesmetropole.fr/logement

MOBILITÉ

- **Agences M**

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...
51 avenue Alsace/Lorraine, Grand'Place
15 boulevard Joseph Vallier, (Grenoble)
431 avenue Ambroise Croizat, (Crolles)

- **Relais TAG du Campus**

Horaires, trafic, abonnements et recharge
442 avenue de la Bibliothèque, (St.Martin-d'Hères)
www.mobilites-m.fr

- **Agences M Vélo+**

Location de vélos courte ou longue durée.
2 agences : parvis gare (Grenoble), campus (St-M-d'Hères) et autres agences mobiles dans les communes
www.veloplus-m.fr / accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

- **Citiz**

Location de voitures en libre-service. Téléchargez l'appli Citiz.
alpes-loire@citiz.fr / www.alpes-loire.citiz.coop
04 76 24 57 25

Espace santé**• Médecins généralistes**

Consultations sur RDV tous les jours et samedi matin si urgences. RDV au 04 76 53 95 29

Dr LANCON Marie :

consultations tous les jours sauf le jeudi

Dr PARMENTIER Christophe :

consultations tous les jours sauf le mardi

Dr PAUTHIER Laurent :

consultations tous les jours sauf le mercredi

• Cabinet d'infirmières diplômées d'état

ZUANON Bénédicte : 06 01 45 69 54

LAVERRIERE Laurence : 06 14 01 45 80

DACMINE Nadia : 06 70 46 60 18

• Pédicure - Podologue**BARON Harmony**

Ouvert tous les jours et sur RDV.

Visite à domicile possible.

RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 67 86 57

• Psychologue clinicienne**DELEPELAIRE Marianne**

Consultations sur RDV au **07 83 38 10 01**

• Diététicienne Nutritionniste

Diplômée d'Etat

GENON-CATALOT Julie

Consultations sur RDV au **07 88 27 24 67**

• Orthophonistes**BAKER-WOLFF Hélène**

Consultations sur RDV au **06 76 72 36 48**

RIEUSSEC Soline

Consultations sur RDV au **06 17 79 58 64**

• Orthoptiste**MASSON Camille**

Consultations sur RDV au **06 01 95 02 72**

PERMANENCES CONSEILS**ARCHITECTE CONSEIL**

1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00
RDV auprès du secrétariat mairie

AVOCAT CONSEIL

1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30
RDV auprès du secrétariat mairie

MUTUALP SANTÉ

RDV auprès de Mr Falconnet au 06.16.24.92.28

Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public , dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout autre signalement...Et ceux-ci sont précieux.

Tous les habitants peuvent faire remonter leurs observations, demandes ou remarques par mail :

<https://www.veureyvoroize.fr/mairie/secretariat/>

Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des photos.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**PUBLICATION NAISSANCE**

Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de naissance de l'enfant. La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons paraître ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIUREMENT se faire recenser au cours du mois de ses 16 ans. Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille des parents.

Pharmacie de secteur

Pharmacie Polossat, 1229 av. Saint-Jean, Noyarey.

Tél : 04.76.53.91.15

Lundi 14h30 - 19h

Mardi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h

samedi : 9h - 12h30

Services de garde : www.servigardes.fr

Tél : 08.25.74.20.30

Urgences

- Samu : 15 ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes

- Police - Gendarmerie : 17

- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17

- Pompiers : 18

- SAMU Social : 115

- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11

- Enfants disparus : 116 000

- Enfance maltraitée : 119

- SOS Femme Violence Conjugale : 3919

Médiathèque

- lundi / mardi : 16h30-18h
- mercredi : 13h-18h30 (heure du conte : 17h à 17h45)
- samedi : 10h30-12h

Superette Vival

- Lundi : 10h00-13h00 / 16h00 - 19h30
 - Mardi au vendredi 8h30 - 13h00 / 16h00-19h30
 - Samedi : 8h30 - 13h00 / fermé après-midi
 - Dimanche : fermé
- Le Relais de Poste Commerçant (RPC) fonctionne tous les jours de la semaine, aux horaires d'ouverture du magasin jusqu'à 10h45 le matin et de 16h00 à 19h30 A.M

Le Petit Marché

Tous les jeudis dès 17h15, à hauteur de l'arrêt de bus de la Rive, un traiteur, une fromagère, un primeur un boulanger/pâtissier et un boucher/charcutier vous accueillent.